



LE BILLET DE LA CRSA

PAROLE À

Docteur Jacques MARTEL

Vice-Président de l'URPS chirurgiens-dentistes

Chirurgien-dentiste à Lons-le-Saunier (39)

« Avec l'ensemble des mesures mises en place, les cabinets dentaires sont des lieux sûrs. »

Pour le chirurgien-dentiste, son activité comporte des particularités qui doivent être prises en compte dans la gestion du risque infectieux. Au cours de nos interventions dans la cavité buccale, nous sommes en contact constant avec des liquides biologiques (sang, salive). Les actes réalisés avec des instruments rotatifs atteignant sans peine les 400 000 tours par minute, provoquent une nébulisation de ces liquides, potentiellement contaminants, pouvant aller jusqu'à 1,5 mètres autour du fauteuil dentaire. La santé des patients et de l'équipe soignante est donc en jeu.

Les chirurgiens-dentistes de Bourgogne-Franche-Comté disposent des meilleurs moyens quant à la prévention des infections. Depuis sa création, l'URPS (Union régionale des professionnels de santé) s'est donnée comme mission d'informer et aider ses adhérents par le biais de conférences, de cours en ligne sur le site www.urps-chirdent-bfc.org, par l'envoi de guides, afin de les accompagner dans la maîtrise du risque infectieux.

Un système unique en France, propose à nos consœurs et confrères de Bourgogne-Franche-Comté la réalisation d'un audit personnalisé de leur cabinet afin de leur apporter une aide technique sur la mise en place des règles qui visent à prévenir la transmission des infections associées aux soins dans les cabinets dentaires. Ces visites sont effectuées par des confrères volontaires dûment formés à ces évaluations, et qui remettent au praticien un rapport confidentiel leur permettant d'évoluer dans leur pratique quotidienne.

Au début de la pandémie, la réactivité de l'URPS et des ordres départementaux, a permis à la profession de bénéficier d'équipements de protection individuelle (EPI) additionnels afin d'assurer la continuité des soins sur l'ensemble de la région, pour vous garantir des soins dans des conditions optimales de qualité et de sécurité.

Bien que tous les protocoles de décontamination des surfaces et la stérilisation du matériel soient en place dans nos cabinets depuis toujours, l'arrivée du Covid 19 a augmenté le temps de prise en charge des patients (interrogatoire, prise de température, aération des locaux). Ceci a pour conséquence de réduire le nombre de patients pris en charge par jour, et de ce fait allonge les délais des carnets de rendez-vous déjà bien surchargés.

Mais avec l'ensemble des mesures mises en place, les cabinets dentaires sont des lieux sûrs.